

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la sixième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le **mercredi 19 juin 2019** à 19 h, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon.

### PRÉSENCES :

#### Membres avec droit de vote

M. Raymond Poirier	Président
M. Martin Claveau	Trésorier
M <sup>me</sup> Annie-Claude Lachance	Administratrice
M <sup>me</sup> Julie Moffet	Vice-présidente
M <sup>me</sup> Marjorie Ramirez	Administratrice
M. Ghislain Hudon	Administrateur
M. Michaël Gosselin	Administrateur
M. Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
M. Sébastien Lachance	Administrateur
Mme Camille Cyr	Administratrice

IL Y A QUORUM.

#### Absences

M <sup>me</sup> Jacquelyn Smith	Administratrice
---------------------------------	-----------------

### ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

M <sup>me</sup> Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou
M <sup>me</sup> Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou
M <sup>me</sup> Jade Pelletier-Picard	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 15 personnes assistaient à la rencontre.

## ORDRE DU JOUR

1	Ouverture de l'assemblée	19 h
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
3	Adoption du procès-verbal du 15 mai 2019	19 h 10
4	Période de questions et commentaires du public	19 h 15
5	Période d'échange avec la conseillère municipale	19 h 25
6	Période d'échanges libres – Initiatives de verdissement	19 h 40
7	Période d'échanges libres – Ludification de l'espace public	20 h
8	Période d'échange, d'information et de suivi des dossiers et comités du conseil de quartier	20 h 20
	1. Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec	
	2. Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec	
	3. Comité cohabitation Port-communauté	
	4. Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville	
	5. Table de concertation Vélo des conseils de quartier	
	6. Table de concertation Environnement des conseils de quartier	
9	Suivi – Limoilou en famille 2019	20 h 55
10	Suivi – Projet de bac à jouets communautaire	21 h
11	Suivi – Exercice de réflexion stratégique du conseil de quartier	21 h 05
	1. Retour sur le Grand bazar des ruelles	
	2. Retour sur l'atelier de co-création	
	3. Prochaines étapes	
12	Production d'un mémoire pour les consultations de l'ACEEE concernant le projet d'agrandissement du Port de Québec	21 h 15
12	Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 30

1. Correspondance
  2. Finances et trésorerie
  3. Communications et médias sociaux
- 13 Divers 21 h 40
1. Retour sur les ateliers participatifs sur le déneigement
  2. Retour sur le Forum sur l'habitation
  3. Marché public de Limoilou
  4. Kiosque du conseil de quartier
- 14 Levée de l'assemblée 22 h

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 00. M. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Anne Pelletier propose d'y ajouter, au point *Fonctionnement du conseil de quartier*, un point concernant le calendrier des rencontres du conseil.

**SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GHISLAIN HUDON, IL EST RÉSOLU** par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 19 juin 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3. Adoption du procès-verbal du 15 mai 2019

L'adoption du procès-verbal du 15 mai 2019 est reportée à la prochaine rencontre du conseil.

### 4. Période de questions et commentaires du public

Un citoyen, qui a assisté à la rencontre d'information concernant le futur tramway, se demande si le conseil de quartier sera représenté au comité de bon voisinage qui sera prochainement formé. M. Raymond Poirier lui répond que si le conseil n'a reçu aucune invitation formelle à en faire partie, celui-ci souhaite y participer. Mme Anne Pelletier confirme qu'une invitation formelle sera acheminée au conseil. Aussi, elle propose aux membres de nommer, dès maintenant, un représentant.

Une citoyenne se demande si certains groupes de résidents, ciblés par secteur,

pourront assister à des rencontres d'information particulières. Mme Suzanne Verreault lui répond qu'elle veut accompagner les citoyens, ainsi que répondre à leurs questions. Aussi, elle souhaite discuter avec ceux et celles qui seront potentiellement concernés par le trajet du tramway, les rencontrer.

Au commentaire d'une citoyenne, la conseillère municipale ajoute que la venue prochaine du tramway représente une excellente occasion de revoir le plan de circulation du quartier.

M. Raymond Poirier propose une résolution aux membres.

### **RÉSOLUTION 19-06-20 CONCERNANT UNE RENCONTRE CITOYENNE SUR L'IMPLANTATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT STRUCTURANT DANS LE VIEUX-LIMOILOU**

CONSIDÉRANT les préoccupations des citoyens et des citoyennes face au déploiement du tramway dans le Vieux-Limoilou;

CONSIDÉRANT que les résidents et résidentes ont plusieurs questions qui doivent obtenir réponse ou qui doivent être discutées quant à son passage sur la 1<sup>re</sup> Avenue;

**SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME JULIE MOFFET, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration sollicite la participation de représentants de l'équipe du réseau de transport structurant ainsi que de la conseillère municipale responsable du secteur à une rencontre d'information et d'échange à l'attention des résidents du secteur autour de l'implantation du réseau de transport structurant dans le Vieux-Limoilou qui pourrait être tenue en août 2019 selon les disponibilités des représentants de la Ville, en amont des consultations prévues, autant qu'en amont des rencontres du comité de bon voisinage

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Une citoyenne pense que la rencontre d'information et d'échange pourrait avoir lieu au début du mois d'août, considérant que les propriétaires d'immeubles de la 1<sup>re</sup> Avenue sauront, à la fin de ce même mois, si leur terrain pourrait faire l'objet d'une acquisition par la Ville.

Mme Suzanne Verreault pense qu'elle et les citoyens devraient d'abord se rencontrer dans un contexte plus informel afin de se préparer ensemble aux rencontres concernant le réseau de transport structurant. Une citoyenne partage son avis : les résidents du quartier devraient se renseigner, se mobiliser et s'assurer de bien comprendre les enjeux pour recommander des avenues à la Ville, pour devenir acteurs du projet.

Une citoyenne est surprise de constater que le conseil de quartier, dont la mission est de contribuer au bien-être des résidents, ne s'est toujours pas prononcé sur le trajet du réseau de transport structurant, qui changera complètement tous les aspects du quartier, de sa marchabilité à sa vitalité commerciale. M. Raymond Poirier lui rappelle que le conseil de quartier découvre le projet et les éléments qui le constituent au même rythme que les résidents.

En réponse au commentaire d'une citoyenne, Mme Suzanne Verreault explique que les études des modèles et impacts des réseaux de transport structurant ont beaucoup évoluées depuis les dernières années. Elles ont été fréquemment mises à jour. Celles-ci ont été pilotées par différents types d'experts et de scientifiques; le projet n'ayant pas été élaboré par les élus.

Une citoyenne aimerait que le trajet du tramway passe par l'autoroute Laurentienne, qui pourrait être convertie en boulevard urbain. De son avis, le nouveau réseau de transport structurant ne devrait pas passer par la 1<sup>re</sup> Avenue.

##### 5. Période d'échange avec la conseillère municipale

Une citoyenne, qui réside sur la 3<sup>e</sup> Avenue, entre la 13<sup>e</sup> Rue et la 14<sup>e</sup> Rue, veut

porter le problème de pollution par le bruit généré par le passage des motos durant l'été à l'attention de Mme Suzanne Verreault. La conseillère prend note du commentaire. Elle en profite pour mentionner qu'une surveillance policière accrue devrait être faite sur l'artère.

M. Martin Claveau pense que la signalisation de la 4<sup>e</sup> Avenue devrait être adaptée aux événements qui ont lieu au courant de l'été. Il explique également que certains automobilistes se stationnent toujours sur la piste cyclable de la 8<sup>e</sup> Rue, de même que sur celle de la 3<sup>e</sup> Avenue.

Madame Suzanne Verreault se dit déçue de constater que les petits bazars imaginés par l'organisation Limoilou en Vrac aient été refusés par la Ville, qui a jugé que leur tenue faisait compétition au nouveau marché aux puces d'Expo Cité. La conseillère entend défendre les activités qui se déroulent et se dérouleront dans le quartier, considérant que celles organisées près du Grand Marché n'ont pas besoin de faire de l'ombre à celles qui ont lieu dans le secteur.

M. Raymond Poirier s'interroge quant à la réglementation concernant les climatiseurs. Un suivi sera accompli.

Mme Suzanne Verreault invite les membres à consulter le résumé des actions prises par la Ville, notamment sur le plan environnemental. La conseillère ajoute que le programme municipal pour verdir les ruelles sera simplifié, notamment pour inclure les plus petits projets.

Les travaux de démonstration de la ruelle Saint-Fidèle commenceront avant la rentrée scolaire.

#### 6. Période d'échanges libres – Initiatives de verdissement

M. Raymond Poirier présente une résolution aux membres.

### **RÉSOLUTION 19-06-21 CONCERNANT UNE ÉTUDE DE BESOIN QUANT À**

## **L'USAGE DU STATIONNEMENT ARRIÈRE DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-CHARLES**

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Québec de soutenir le verdissement des ruelles du Vieux-Limoilou, notamment par le biais de son Programme de verdissement des ruelles;

CONSIDÉRANT l'impact favorable du verdissement - notamment pour la santé des populations ou concernant la lutte aux îlots de chaleur;

CONSIDÉRANT l'intérêt identifié par le conseil de quartier quant aux microaménagements urbains – terrains de jeux, mobilier urbain et autres – et leur impact favorable potentiel pour la population du quartier concernant la rétention des jeunes familles dans le quartier, le renforcement des liens de voisinage, le bris de l'isolement pour les personnes seules ou l'augmentation du sentiment de sécurité;

CONSIDÉRANT que tous les citoyens n'ont pas également accès à des cours arrière dans le quartier Vieux-Limoilou, et que toutes les ruelles ne sont pas équitablement aménagées pour favoriser tant le jeu que le voisinage;

CONSIDÉRANT que de plus de 45% des résidents et résidentes du Vieux-Limoilou voit favorablement la mise en œuvre de tels microaménagements, et que près de 90% juge prioritaire le développement de toute initiative susceptible d'avoir un impact favorable sur la qualité de l'air dans le quartier;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec est propriétaire de la bibliothèque Saint-Charles et de son terrain environnant, situé dans une ruelle entre la 4e et la 5e Rue;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec peut et doit donner l'exemple aux citoyens et citoyennes du quartier quant au verdissement des ruelles;

CONSIDÉRANT que pour l'observateur averti, en dehors des opérations de



déneigement, l'espace de stationnement n'y est que peu utilisé par les automobiles, alors qu'il pourrait l'être plus largement dans un esprit de place publique, de jeu et de bon voisinage;

**SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil de quartier du Vieux-Limoilou DEMANDE à la Ville de Québec de procéder à une étude de besoin concernant le stationnement de la Bibliothèque Saint-Charles afin d'évaluer si celui-ci devrait être transformé en un espace vert muni d'éléments à l'attention de la communauté tel du mobilier urbain et des équipements de jeu.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le président propose une autre résolution aux membres du conseil de quartier.

#### **RÉSOLUTION 19-06-22 CONCERNANT LES TERRAINS LAISSÉS VACANTS PAR HYDRO-QUÉBEC DANS LE VIEUX-LIMOILOU**

CONSIDÉRANT que la vaste majorité des résidents et résidentes du Vieux-Limoilou (90%) souhaitent voir mises en place des initiatives susceptibles d'avoir un impact favorable sur la qualité de l'air dans le quartier, et que plus de 50% d'entre eux jugent qu'il est prioritaire de procéder à des actions de verdissement du secteur sud du quartier – de la 4e Rue à la rue des Sables;

CONSIDÉRANT que le secteur sud du quartier est considéré comme une zone tout particulièrement problématique en ce qui concerne la qualité de l'air – sous l'impact du voisinage avec la zone industrialo-portuaire, des autoroutes et sous l'effet des vents;

CONSIDÉRANT que des terrains ont été récemment laissés vacants par Hydro-Québec dans ce secteur : un corridor allant de la rivière Saint-Charles à la 2e Rue, longeant – ou presque – la 4e Avenue, et que ce corridor

représente une belle opportunité afin de bonifier plus avant la présence de canopée dans ce secteur;

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura que peu d'opportunités pour développer, de façon aussi importante, la présence de verdure dans un secteur où cette présence est insuffisante;

**SUR PROPOSITION DE MME JULIE MOFFET, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GHILAIN HUDON, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil de quartier du Vieux-Limoilou DEMANDE à la Ville de Québec de procéder à l'acquisition des terrains laissés vacants par Hydro-Québec, de la bordure de la rivière Saint-Charles à la 2e Rue, et d'amorcer des analyses afin de requalifier ces terrains en espaces de verdure au bénéfice des résidents et des résidentes de ce secteur.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Mme Suzanne Verreault rappelle que les terrains vacants d'Hydro-Québec n'ont toujours pas été acquis par la Ville.

Mme Julie Moffet explique l'aboutissement des réflexions du conseil de quartier quant au verdissement du quartier. Le conseil de quartier songe à offrir aux citoyens des espèces de végétaux originales, qui s'arriment bien à l'allure et aux contraintes du secteur.

Mme Julie Moffet mentionne aussi que la Ville plante, chaque année, des fleurs annuelles dans les parcs du quartier. Elle explique que le conseil de quartier pourrait s'associer à une organisation afin de sauver ces plantes, à la fin de la saison. Les bulbes des tulipes, par exemple, pourraient être récupérés.

Une citoyenne souligne que pour qu'elles poussent bien, les bulbes des tulipes doivent être changés tous les ans. Ceux-ci pourraient toutefois être offerts aux résidents du Vieux-Limoilou.

Mme Julie Moffet invite les membres qui aimeraient s'impliquer dans l'une ou l'autre de ces initiatives à soumettre leur candidature au conseil de quartier. Le budget d'initiative dont profite l'organisation pourrait servir, en partie, à bâtir ces projets.

#### 7. Période d'échanges libres – Ludification de l'espace public

Mme Julie Moffet mentionne que le conseil songe à acquérir des aménagements ludiques visant à dynamiser les parcours piétonniers. Ces aménagements pourraient être installés dans les espaces publics du quartier.

Aussi, le conseil aimerait savoir, d'ici le mois de septembre, s'il est possible d'installer ce genre d'équipement à travers le secteur. Le cas échéant, il pourrait déposer un projet pilote dès novembre.

Mme Julie Moffet enverra des photos des aménagements auxquels réfléchit le conseil à Mme Anne Pelletier.

#### 8. Période d'échange, d'information et de suivi des dossiers et comités du conseil de quartier

##### 8.1 Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec

Une rencontre du comité a eu lieu le 30 juin dernier. Les membres ont pu participer à une visite du centre de tri, et assister à une présentation des installations.

Le nom du comité pourrait bientôt être appelé à changer pour refléter son nouveau mandat, qui a été élargi.

##### 8.2 Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Mme Marjorie Ramirez mentionne que le comité a pu assister à deux présentations : l'une concernant la démarche de l'étude de la qualité de l'air par un représentant du gouvernement provincial, et l'autre portant sur les lignes directrices des nouveaux administrateurs du comité.

L'administratrice mentionne que la consultation publique en ligne en lien avec le projet du port se terminera le 28 juin prochain. Elle aura duré trente jours. Un consultant a été embauché pour rédiger le mémoire du comité de vigilance.

Le comité a également tenu une rencontre spéciale, lors de laquelle il a pu assister à une présentation des réponses à la consultation acheminées à l'Agence canadienne d'Évaluation environnementale. Les membres ont également assisté à la présentation des enjeux environnementaux liés au projet du port, qu'ils dépouilleront et soumettront à l'Agence dans leur mémoire de 2019.

Le conseil de quartier a, lui aussi, acheminé des mémoires à l'Agence, et ce, à toutes les étapes du projet.

Une citoyenne se demande si la Ville a constaté la recrudescence de la poussière, cet hiver, près de la rue de la Briqueterie. Mme Suzanne Verreault mentionne que les capteurs mobiles qui seront bientôt installés permettront d'obtenir un portrait plus clair de ces épisodes. Mme Julie Moffet propose à la citoyenne de prendre des photos de ce phénomène.

### 8.3 Comité cohabitation Port-communauté

M. Martin Claveau mentionne que lors de sa dernière rencontre, le comité a assisté à une présentation du projet de remise à niveau des quais de l'Anse au Foulon. Lors de sa rencontre spéciale, qui aura bientôt lieu, le comité assistera aussi à une présentation du projet du port.

### 8.4 Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Aucun suivi.

### 8.5 Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Aucune rencontre n'a récemment eu lieu.

M. Michaël Gosselin présente une résolution aux membres visant à rendre plus fluide la communication entre les usagers de la route.

## **RÉSOLUTION 19-06-23 CONCERNANT LA MODULATION DES FEUX DE**

## **CIRCULATION SUR LE CHEMIN DE LA CANARDIÈRE**

CONSIDÉRANT que le Vieux-Limoilou est un quartier principalement piétonnier, et que l'organisation du secteur devrait être pensée d'abord dans l'optique du partage de la route et pour la mixité des transports;

CONSIDÉRANT qu'il faut encourager la mobilité active dans notre quartier;

CONSIDÉRANT que si les travaux visant à rendre convivial le chemin de la Canardière ont eu un impact concret sur les commerces du secteur, mais que leur impact sur la fluidité de la circulation semble, lui, avoir eu un impact moindre qu'anticipé;

CONSIDÉRANT que la vitesse de la circulation automobile reste un enjeu dans le secteur, tout particulièrement pour des artères telles la 3e ou la 4e Avenue, où l'alignement des feux verts, doublé d'un nombre restreint d'arrêts et de passages piétonniers, peuvent favoriser de plus hautes vitesses et, ainsi, augmenter le risque d'accident;

CONSIDÉRANT que le concept de « convivialité » mis en œuvre pour le chemin de la Canardière pourrait aller au-delà des aménagements physiques, puisque cette convivialité peut également intégrer la priorisation des usages et des utilisateurs;

CONSIDÉRANT qu'en changeant la modulation des lumières, de façon radicale, il est possible d'avoir un impact concret et tangible sur la sécurité piétonne;

CONSIDÉRANT que des approches telles l'usage de lumières clignotantes obligeant les conducteurs à faire un arrêt complet peut forcer tous les usagers de la route à prendre et garder conscience de la présence des autres, et ainsi favoriser une culture de cohabitation des modes de transport de façon intéressante;

CONSIDÉRANT que la mixité des modes de transport est un enjeu jugé prioritaire par les résidents et résidentes du Vieux-Limoilou;

**SUR PROPOSITION DE M. MICHAEL GOSSELIN, DUMENT APPUYÉE PAR M.**

**MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil de quartier du Vieux-Limoilou SUGGÈRE à la Ville de Québec d'évaluer la mise en place un projet pilote rendant l'arrêt obligatoire aux carrefours situés entre le chemin de la Canardière et les 8e, 4e et 3e Avenues par le biais de feux rouges clignotants lors d'événements, pendant les fins de semaine et jours fériés, ainsi que les soirs de semaine après 17h30.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Un citoyen se demande si le conseil a d'abord évalué l'impact du projet sur le trafic. M. Raymond Poirier lui répond que le projet pilote vise justement à évaluer la faisabilité à long terme du projet. M. Michael Gosselin ajoute que c'est pour cette raison que le conseil de quartier suggère que les feux clignotent après 17h30.

M. Martin Claveau pense que le conseil, de même que la Table de concertation vélo, devraient entamer une réflexion quant aux liens cyclables qui mènent aux écoles primaires. M. Raymond Poirier pense que le conseil devrait se pencher sur la question des corridors scolaires, plus généralement. Les membres devraient communiquer avec l'équipe de l'école Saint-Fidèle.

#### 8.6 Table de concertation Environnement des conseils de quartier

Lors de sa dernière rencontre, le comité a assisté à une présentation de l'Espace d'initiatives, ainsi que des enjeux liés au recyclage. Les membres ont pu en savoir plus quant aux concepts de revalorisation et de recyclage.

C'est en discutant que le comité a pu constater que plusieurs conseils de quartier, voire l'ensemble de ceux qui participent à la Table, sont préoccupés par le verdissement dans leur secteur respectif.

Mme Suzanne Verreault craint que la Table de concertation environnement devienne un groupe de pression. Sa demande d'augmenter la canopée municipale à 40 %, jugée actuellement impossible à réaliser par la conseillère, semble en témoigner. M. Raymond Poirier pense que la Ville pourrait présenter sa vision de l'arbre à l'organisation afin que celui-ci puisse cibler les actions

hyperlocales qu'il peut lui suggérer.

Mme Anne Pelletier pense que la Table pourrait, par exemple, prendre des résolutions afin de suggérer à la municipalité des actions concrètes de verdissement : offrir des formations aux citoyens afin qu'ils soient en mesure d'aménager des potagers en façade, reverdir le terrain d'une bibliothèque, etc.

M. Raymond Poirier propose aux membres du conseil d'adopter une résolution structurante d'abord rédigée par le conseil de quartier Lairet. Mme Julie Moffet demande le vote. Deux membres s'abstiennent, sept se prononcent contre l'adoption. On suggère de retravailler la résolution avant de la resoumettre au conseil.

## **RÉSOLUTION 19-CA-23 SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT STRUCTURANT DE LA VILLE DE QUÉBEC**

*Proposée par la Table de concertation Environnement des conseils de quartier*

ATTENDU QUE les problèmes liés à la congestion routière ont connu une croissance importante dans les dernières décennies, alors qu'en 10 ans on a observé une croissance de 21,7% du parc automobile, accompagnée de 100 000 déplacements de plus à l'heure de pointe du matin, et, sur 20 ans, une hausse de 27,8% de la durée de l'heure de pointe<sup>1</sup>;

ATTENDU QUE face à cette situation, la construction de nouvelles routes afin d'enrayer le problème de la congestion dans les grandes villes canadiennes ne s'est pas avérée être une solution pratique : en tenant compte des coûts, la construction de nouvelles routes ne peut être considérée une solution efficace, car le nouvel espace routier est saturé à moyen terme et de ce fait la congestion n'est aucunement réduite, alors que ce serait plutôt les nouveaux services de transport en commun offrant des solutions de transport rapide et fiable qui constitueraient plutôt le principal élément de solution à la congestion<sup>2</sup>;

---

<sup>1</sup> <http://www.journaldequebec.com/2016/10/28/la-congestion-routiere-dans-la-region-de-quebec-en-chiffres>

<sup>2</sup> *Le coût élevé de la congestion dans les villes canadiennes*, Groupe de travail sur les transports urbains, Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière, avril 2012.

ATTENDU QUE le transport automobile est la principale source de polluants atmosphériques nocifs pour la santé et est responsable de 62% de la pollution de l'air<sup>3</sup>;

ATTENDU QU'en investissant dans les transports collectifs et actifs, il est possible de réduire la pollution de l'air, qui – entre autres impacts – serait responsable de 30% des maladies cardiaques<sup>4</sup>, de maladies pulmonaires comme l'asthme, le cancer du poumon ou l'hypertension artérielle, voire à la démence et à des problèmes de développement cognitif chez les enfants<sup>5</sup> et qu'à Québec, c'est 300 décès prématurés par année qui sont associés à la pollution atmosphérique<sup>6</sup>;

ATTENDU QU'une étude canadienne récente révèle que les impacts en santé de la pollution atmosphérique coûtent annuellement 4000\$ par famille pour un total d'environ 1,0 milliard de dollars par année pour l'agglomération de Québec (271 000 ménages)<sup>7</sup>;

ATTENDU QUE, hors de ses bénéfices sur l'environnement, les transports collectifs et actifs ont un impact favorable pour la santé des individus autant qu'apportent des bénéfices importants sur le plan du développement économique notamment en ce qui concerne le « coût de la congestion »;

ATTENDU QUE, entre autres éléments liés aux enjeux économiques, le transport en commun représente une solution durable à des enjeux d'accessibilité à l'emploi : à titre d'exemple, une étude de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain révèle que 10 millions de dollars dépensés en transport en commun contribuent à soutenir 183,6 emplois-années-personnes et 17,7 millions \$ en

---

<sup>3</sup> Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques. 2011. Inventaire des émissions des principaux contaminants atmosphériques au Québec en 2008 et évolution depuis 1990 Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère, 30 p

<sup>4</sup> Dr François Reeves, cardiologue, Radio-Canada Première FM106,3, 31 mai 2017

<sup>5</sup> Recherche littéraire pour le projet Ça marche Doc! Références disponibles sur demande.

<sup>6</sup> Bouchard, Maryse et Audrey Smargiassi. 2008. Estimation des impacts sanitaires de la pollution atmosphérique au Québec : Essai d'utilisation du Air Quality Benefits Assessment Tool (AQBAT) INSPQ, 59 pages.

<sup>7</sup> 5 Smith et al., COSTS OF POLLUTION IN CANADA, International Institute for Sustainable Development (IISD), 2017, 145 pages



valeur ajoutée alors qu'en comparaison, la même somme dépensée en transport automobile génère 66,1 emplois-années-personnes et 6,8 millions \$ en valeur ajoutée<sup>8</sup>;

ATTENDU QUE la Ville de Québec a mis sur la table un projet de réseau de transport structurant qui répond aux préoccupations émises précédemment;

ATTENDU QUE la réalisation du projet est, actuellement, liée à l'obtention d'un financement substantiel de la part des gouvernements provincial et fédéral à l'attention de l'administration municipale de Québec, et que la non-obtention de ce financement pourrait remettre en question la faisabilité de ce projet d'importance;

ATTENDU QUE dans les dernières semaines, tant la communauté des affaires, que les milieux communautaires ou environnementaux se sont mobilisés afin de manifester leur appui au projet de transport structurant;

**SUR PROPOSITION DE M. PASCAL MARIER-DIONNE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GHILAIN HUDON, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou qu'à leur tour, les administrateurs du conseil de quartier se joignent à cette vaste mobilisation en appui au projet de réseau de transport structurant de la Ville de Québec, et, de ce fait, réitèrent l'urgence liée à la mise en œuvre d'un de ce réseau à l'échelle de l'agglomération, et, de ce fait, espèrent voir le financement de ce projet confirmé afin d'éviter de mettre en danger sa mise en œuvre à l'intérieur de l'échéancier préparé par la Ville de Québec.

**3 MEMBRES S'ABSTIENNENT, 5 VOTENT POUR L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION**

M. Martin Claveau craint que cette résolution, étant donné qu'elle consacre au projet un appui sans condition, donne, d'une certaine manière, un chèque en blanc à ses concepteurs.

Une citoyenne s'interroge quant aux avantages du réseau de transport structurant. M. Raymond Poirier lui répond notamment qu'actuellement, il est très

---

<sup>8</sup> [http://www.ccmm.ca/documents/etudes/2010\\_2011/10\\_11\\_26\\_ccmm\\_etude-transport\\_fr.pdf](http://www.ccmm.ca/documents/etudes/2010_2011/10_11_26_ccmm_etude-transport_fr.pdf)

long de se rendre d'un point A à un point B en autobus.

#### 9. Suivi – Limoilou en famille 2019

L'équipe ayant organisé l'événement a obtenu une subvention de la part de Desjardins. La fête, qui aura lieu le 8 septembre prochain, pourrait être similaire à celle de l'an dernier.

La SDC pourrait organiser l'édition 2020 de Limoilou en famille.

Mme Suzanne Verreault pense que la Ville pourrait y louer un kiosque afin de discuter *Agrile du Frêne* avec les citoyens.

#### 10. Suivi – Projet de bac à jouets communautaire

En raison d'un manque de temps de la part du conseil de quartier, le projet avance lentement. L'organisation 1,2,3 Go! Limoilou ainsi que le Centre communautaire Jean-Guy Drolet se joindront à l'équipe, qui voudrait soumettre une proposition formelle à la Ville à l'automne.

#### 11. Suivi – Exercice de réflexion stratégique du conseil de quartier

M. Raymond Poirier rappelle les étapes de l'Exercice de réflexion stratégique du conseil de quartier qui ont été accomplies jusqu'à présent. Il mentionne que les résidents du quartier et des citoyens experts, comme les organisations impliquées dans le secteur, ont été consultés.

Mme Julie Moffet pense que le comité devrait se doter d'un échéancier afin de faire le bilan des résultats obtenus par les consultations, ainsi que d'en rédiger un compte rendu. Les membres s'affaireront, durant l'été, à accomplir ces tâches.

1. Retour sur le Grand bazar des ruelles
2. Retour sur l'atelier de co-création
3. Prochaines étapes

#### 12. Production d'un mémoire pour les consultations de l'ACEEE concernant le projet d'agrandissement du Port de Québec

M. Raymond Poirier rédigera un mémoire concernant l'agrandissement du port dans le contexte de la troisième phase de consultation de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Le président invite les membres à participer à sa rédaction.

**RÉSOLUTION 19-06-24 CONCERNANT LE DÉPÔT DU MÉMOIRE POUR LES CONSULTATIONS DE L'ACEE CONCERNANT LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PORT DE QUÉBEC**

**SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME JULIE MOFFET, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration d'acheminer à l'ACEE un mémoire concernant le projet d'agrandissement du port de Québec

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

M. Raymond Poirier déposera ce mémoire.

13. Fonctionnement du conseil de quartier

1. Correspondance
2. Finances et trésorerie

En juin, le solde du compte du conseil était de 800\$.

**RÉSOLUTION 19-06-25 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**SUR PROPOSITION DE M. MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR M. RAYMOND POIRIER, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 75 \$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de juin 2019, conditionnellement à la réception du document.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **RÉSOLUTION 19-06-26 CONCERNANT LE PAIEMENT DU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES**

**SUR PROPOSITION DE M. MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR MME CAMILLE CYR, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 34 \$ au ministre du Revenu pour la déclaration annuelle.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 3. Communications et médias sociaux

La page Facebook du conseil de quartier compte près de 1000 abonnés.

#### 4. Calendrier du conseil de quartier.

Le conseil de quartier prend acte du calendrier de ses rencontres, qui auront lieu tous les troisièmes mercredis du mois.

#### 14. Divers

##### 1. Retour sur les ateliers participatifs sur le déneigement

M. Pascal Marier-Dionne mentionne que c'est près de quarante citoyens qui ont participé aux ateliers. Après une présentation de la Ville, les participants ont pu s'exprimer quant à leurs besoins, poser leurs questions et formuler leurs commentaires.

L'administrateur ajoute qu'il a pu savoir que la Ville peut contrôler les feux de déneigement un à un, et qu'elle réfléchit à un projet pilote pour déneiger les liens cyclables, mais qu'elle n'a rien à proposer pour le moment.

D'autres séances d'informations auront lieu.

##### 2. Retour sur le Forum sur l'habitation

##### 3. Marché public de Limoilou

Le conseil de quartier décline l'offre du Marché public de Limoilou de profiter d'une table lors des événements dominicaux. Cette proposition sera analysée à nouveau en 2020.

#### 4. Kiosque du conseil de quartier

Le conseil de quartier réfléchira au dynamisme de son kiosque. Mmes Julie Moffet et Marjorie Ramirez, de même que M. Ghislain Hudon, se pencheront sur la question.

#### 15. Levée de l'assemblée

**SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 22 h 04.

\_\_\_\_\_ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

\_\_\_\_\_ SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire